

DELIBERATION
du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 12

Conseillers absents : 3

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à 20h, le conseil municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2026, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Madame Emmanuelle MULLER WEIBEL.

Membres présents ayant pris part à la délibération n°2026/17 :

Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Marie-Laure PFEIL, M. Dominique SCHNEIDER, Mme Marie-Jeanne GASSMANN, Mme Richarde BONATI-VELTEN, M. Jean-Noël BURG, M. Kévin DEBES, M. Nicolas DETTWILLER, M. Geoffrey LANG, Mme Caroline MOUTIER, Mme Emmanuelle MULLER WEIBEL, Mme Estelle OHLMANN.

Membres absents à la délibération n°2026/17 : *Mme Nathalie ANTONI, M. Eric HIRSCH, M. Luc WEBER.*

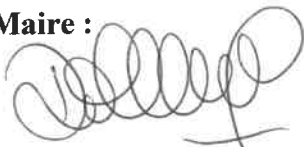
Délibération 2026/17**objet : Impôts locaux 2026 – vote des taux communaux**

Au regard de l'état n°1259 fourni par les services fiscaux, le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal les bases d'imposition prévisionnelles des taxes directes locales perçues par la Commune pour 2026 et le total du produit fiscal à taux constants.

Après avoir délibéré sur le produit fiscal attendu, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit, en n'appliquant aucune variation par rapport à l'année précédente :

	Taux 2025	Taux 2026	Bases prévis. 2026	Produit correspondant
Taxe Foncière Bâtie	23,69	23,69	952 600	225 671
Taxe Foncière Non Bâtie	29,14	29,14	56 600	16 493
Taxe d'Habitation	10,91	10,91	0	0
			Total	242 164 €

Le Maire :



Isabelle DOLLINGER

La secrétaire de séance :



Emmanuelle MULLER WEIBEL

Certifié Exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le 04 MAI 2026
et de la publication le 04 MAI 2026

Le Maire,

